



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

égalité professionnelle

Question écrite n° 23741

Texte de la question

M. Léonce Deprez se référant au rapport du groupe de travail qui a remis ses conclusions le 26 février 2003 à l'égard de l'accès des femmes aux postes de responsabilité dans la fonction publique, demande à Mme la ministre déléguée à la parité et à l'égalité professionnelle la suite qui a été réservée à la proposition tendant à développer le tutorat pour aider les premières prises de postes à responsabilité.

Texte de la réponse

Parmi les propositions du rapport du groupe de travail concernant l'accès des femmes aux postes de responsabilité dans la fonction publique, figure la mise en place du tutorat lors des premières prises de postes à responsabilité. La Charte de l'égalité entre les hommes et les femmes prévoit le développement de cette orientation pour valoriser l'accès des femmes à la fonction publique. Le tutorat, en facilitant la transmission des expériences et savoir-faire, est en effet susceptible d'aider les premières prises de postes à responsabilité. Cette mesure favorisera l'immersion de l'agent dans un nouveau milieu professionnel, et une meilleure circulation de l'information au bénéfice des agents appelés à de nouvelles fonctions. Elle relève à la fois de méthodes de management et de bonnes pratiques de gestion. C'est pourquoi cette mesure d'accompagnement du changement peut concerner tant les hommes que les femmes. Chaque administration veillera à mettre en place ce tutorat dans le respect de ses spécificités. Cette mesure devrait se développer au regard des dispositions actuellement à l'étude, visant à garantir une progression de carrière équitable pour les femmes et à accompagner la mobilité géographique des fonctionnaires, qui feront l'objet d'une prochaine communication du ministre de la fonction publique et de la réforme de l'État en conseil des ministres.

Données clés

Auteur : [M. Léonce Deprez](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 23741

Rubrique : Femmes

Ministère interrogé : parité

Ministère attributaire : parité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 août 2003, page 6599

Réponse publiée le : 15 mars 2005, page 2796